



## Compromis de vente et vente judiciaire

Par **Ilyas kaya**, le **04/10/2017** à **23:14**

Bonjour,

Il y a plusieurs mois, nous avons signé une promesse de vente pour l'achat d'un terrain au vue de faire construire notre maison. En parallele nous avons contracté un architecte pour le permis de construire , un huissier pour le constat de l'affichage... pas mal de frais... or il y a quelques semaines nous apprenons que le terrain a ete vendu au enchere par le creancier poursuivant. Le bien ete hypothéqué , chose que nous savions pas lors de la signature du contrat.

Dans ce cas de figure , quel sont les recours possibles? Est il possible d'être dédommagé ?  
Le clerc nous a simplement dit qu'il'y avait une hypothèque mais de vente au enchere en vue...

Merci d'avance pour vos conseils precieux.

Cdlit